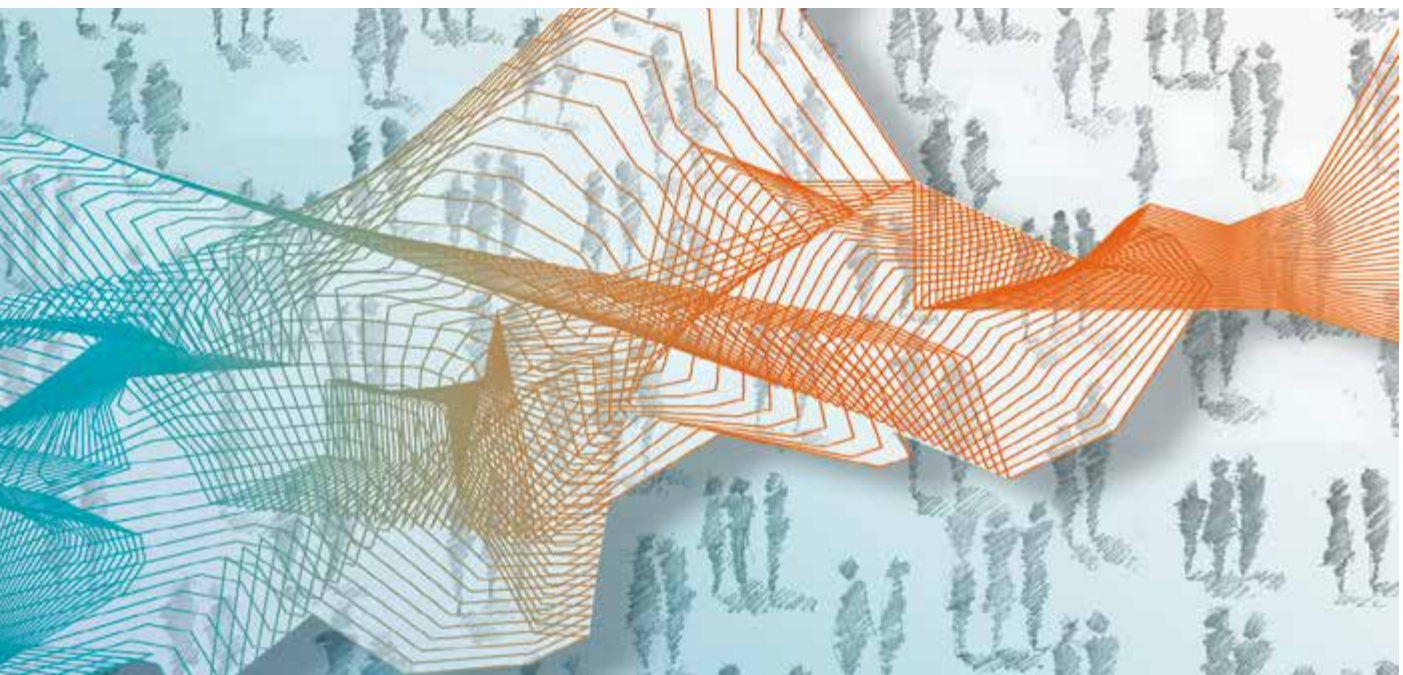




Institut des comptes nationaux



# Comptes nationaux

Comptes trimestriels des secteurs 2017-II

## Contenu de la publication

Les comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels sont élaborés d'après les définitions du Système européen des comptes (SEC 2010). Ils sont cohérents avec leur équivalent annuel publié dans le courant du mois d'octobre de chaque année.

La version électronique des comptes trimestriels des secteurs est disponible dans la base de données NBB.Stat on-line. Dans cette base de données, les séries sont disponibles depuis le premier trimestre de 1999.

Les statistiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels mettent en évidence quatre indicateurs clefs (taux d'épargne et taux d'investissement des ménages, taux de marge et taux d'investissement des sociétés non financières), ainsi que leurs déterminants. Elles présentent également le tableau synoptique des opérations des administrations publiques, ainsi que les soldes non financiers des secteurs (ménages, sociétés, administrations publiques) et de l'économie belge dans son ensemble.

Cette publication se compose de deux parties: la première présente un bref commentaire des résultats axé sur les indicateurs clefs; la seconde présente les tableaux de détail. La première section des tableaux détaillés est consacrée aux comptes des ménages, la deuxième aux comptes des sociétés non financières, la troisième aux comptes des administrations publiques et la dernière aux soldes des secteurs.

Une note explicative est jointe en fin de publication.

La présente édition des comptes, qui s'étendent jusqu'au deuxième trimestre de 2017, a été clôturée à la fin du mois d'octobre 2017. Elle est cohérente avec les comptes annuels des secteurs diffusés le 20 octobre 2017.

# Table des matières

Commentaire	5
-------------	---

## Tableaux

1. Comptes non financiers des ménages, principaux indicateurs, estimations à prix courants	13
1.1 Données brutes - Chiffres absolus	13
1.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	13
1.3 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages de variation	14
2. Comptes non financiers des sociétés non financières, principaux indicateurs, estimations à prix courants	15
2.1 Données brutes - Chiffres absolus	15
2.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	15
2.3 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages de variation	15
3. Comptes non financiers des administrations publiques, principaux indicateurs, estimations à prix courants	16
3.1 Tableau synoptique des recettes, dépenses et capacité ou besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques - Chiffres absolus	16
3.2 Recettes et dépenses: contribution des composantes à la variation totale à un an d'écart	17
3.3 Recettes et dépenses de l'ensemble des administrations publiques - Chiffres absolus	18
3.4 Recettes et dépenses de l'ensemble des administrations publiques - Pourcentages de variation	18

4. Soldes non financiers des ménages, des sociétés et des administrations publiques, estimations à prix courants	19
4.1 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	19
4.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages du PIB	19
Note explicative	21
Publications de l'ICN - Personnes de contact	25
Remarques générales	29
Signes conventionnels	31
Liste des abréviations	33

# Commentaire

La présente édition des comptes trimestriels des secteurs porte sur le deuxième trimestre de 2017. Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC 2010.

Les ratios considérés enregistrent de fortes fluctuations de trimestre à trimestre. Par exemple, le taux d'épargne brut est influencé par des éléments typiquement saisonniers tels que la perception du pécule de vacances et des dividendes (deuxième trimestre) ou de la prime de fin d'année (quatrième trimestre), de même que par des mouvements saisonniers dans les dépenses de consommation finale des ménages. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, les séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.

## ***Raffermissement du taux d'épargne des ménages***

Le taux d'épargne brut des ménages (y compris les ISBL au service des ménages) est défini comme l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut<sup>1</sup>. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.

Au deuxième trimestre de 2017, le revenu disponible des ménages s'est accru de 2,1 % par rapport au trimestre précédent, tandis que les dépenses de consommation finale ont progressé de 0,7 %. Dès lors, le taux d'épargne brut a rebondi par rapport au trimestre précédent, pour atteindre 12,1 % du revenu disponible.

La forte hausse du revenu disponible des ménages s'explique par une contribution positive de la rémunération des salariés, des revenus des indépendants, des revenus locatifs, des revenus de la propriété et des autres transferts nets courants. Par contre, l'évolution des impôts courants et des prestations sociales nettes a exercé un effet négatif sur la croissance du revenu.

## ***Baisse du taux d'investissement des ménages***

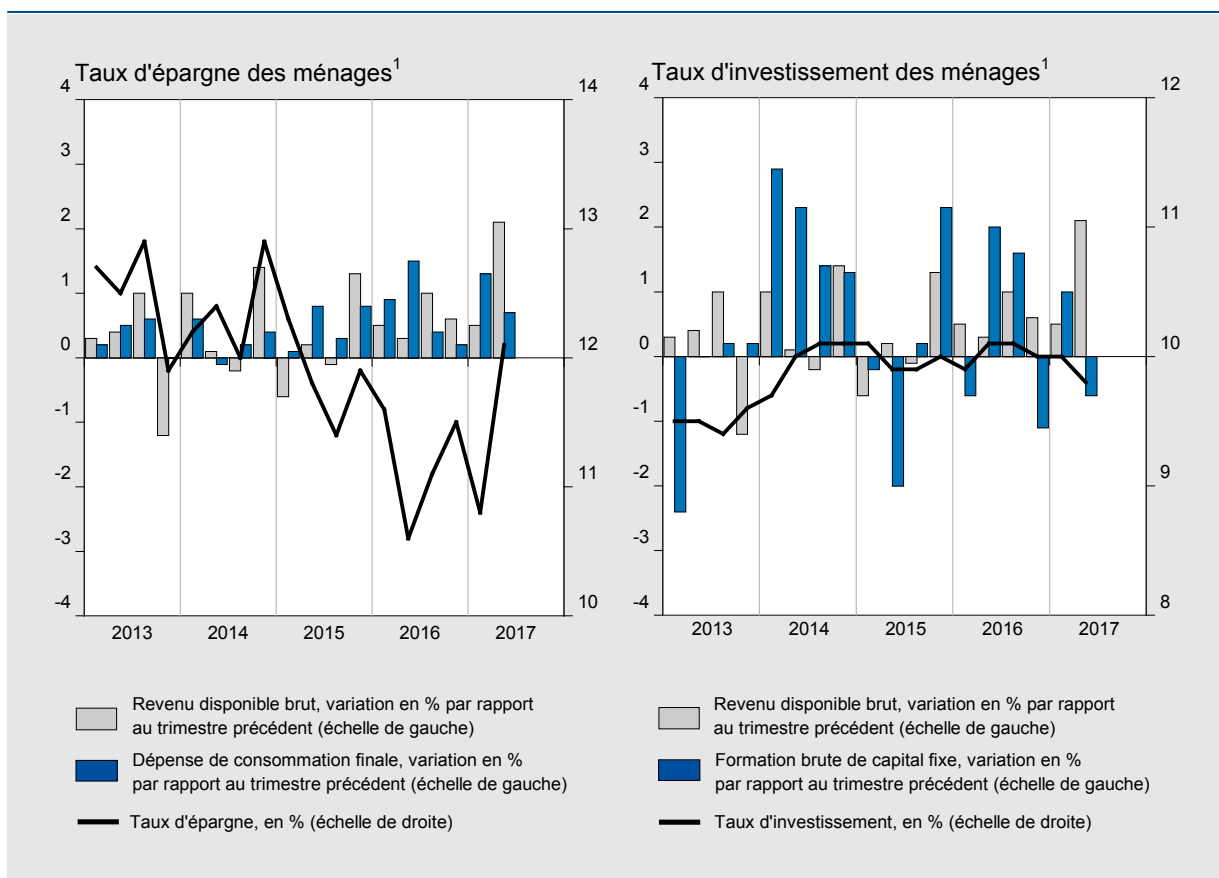
Les dépenses d'investissement des ménages couvrent principalement la construction et la rénovation de logements, mais aussi les investissements consentis par les indépendants et les ISBL au service des ménages. Le taux d'investissement mesure la part de leur revenu disponible brut que les ménages consacrent à ce type de dépenses.

Au cours du deuxième trimestre de 2017, le taux d'investissement des ménages a reculé de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, retombant de 10,0 à 9,8 % du revenu disponible.

<sup>1</sup> Le revenu disponible brut établi selon la méthodologie des comptes nationaux est calculé après déduction des impôts courants sur le revenu et le patrimoine. Le terme « brut » fait référence au fait que les amortissements sur le stock de capital détenu par les ménages (principalement les immeubles de logement) ne sont pas retranchés du revenu disponible.

GRAPHIQUE 1 VALEUR AJOUTÉE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, EN VOLUME

(pourcentages)



Source: ICN.

<sup>1</sup> Y compris les ISBL au service des ménages.

**Tassement du taux de marge des sociétés non financières**

Calculé sur la base des comptes nationaux, le taux de marge des sociétés non financières est défini comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). En d'autres termes, il mesure la part de la valeur ajoutée, créée au cours du processus de production, qui sert à la rémunération du capital. Le concept de taux de marge ne peut néanmoins pas être assimilé à une quelconque notion de rentabilité nette du capital puisque l'excédent brut d'exploitation est calculé notamment avant la prise en compte des revenus nets de la propriété et avant le versement des impôts directs à charge des sociétés.

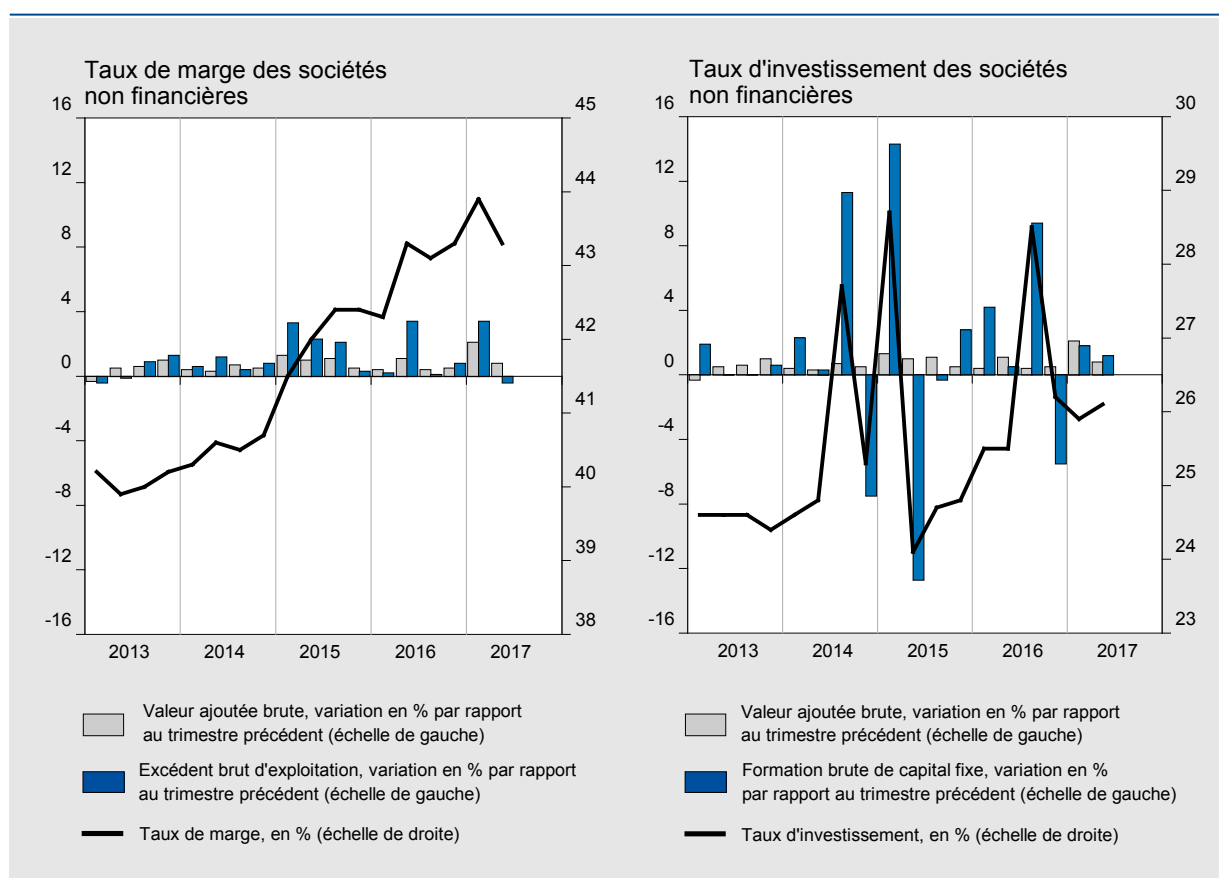
Au cours du deuxième trimestre de 2017, la valeur ajoutée brute des sociétés non financières a crû de 0,8 % par rapport au trimestre précédent. Les rémunérations des salariés et les impôts nets des subventions sur la production ont augmenté de 1,8 %. Ces évolutions ont eu une incidence négative sur l'excédent brut d'exploitation, qui s'est contracté de 0,4 %. L'excédent brut d'exploitation ayant moins progressé que la valeur ajoutée brute, le taux de marge des sociétés non financières s'est replié de 0,6 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, pour se fixer à 43,3 %. Cet indicateur reste toutefois à un niveau élevé si l'on considère l'ensemble de la période 1999-2017.

## Progression du taux d'investissement des sociétés non financières

Le taux d'investissement des sociétés non financières se définit comme la part de la formation brute de capital fixe dans la valeur ajoutée brute.

Tandis que la valeur ajoutée brute des sociétés non financières s'est accrue de 0,8 % au cours du deuxième trimestre, leurs investissements ont gonflé de 1,8 %. Par conséquent, le taux d'investissement des sociétés non financières a progressé par rapport au trimestre précédent, passant de 25,9 à 26,1 % de la valeur ajoutée.

GRAPHIQUE 2 INDICATEURS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES  
(pourcentages)



Source: ICN.

### Détérioration du solde de financement des administrations publiques

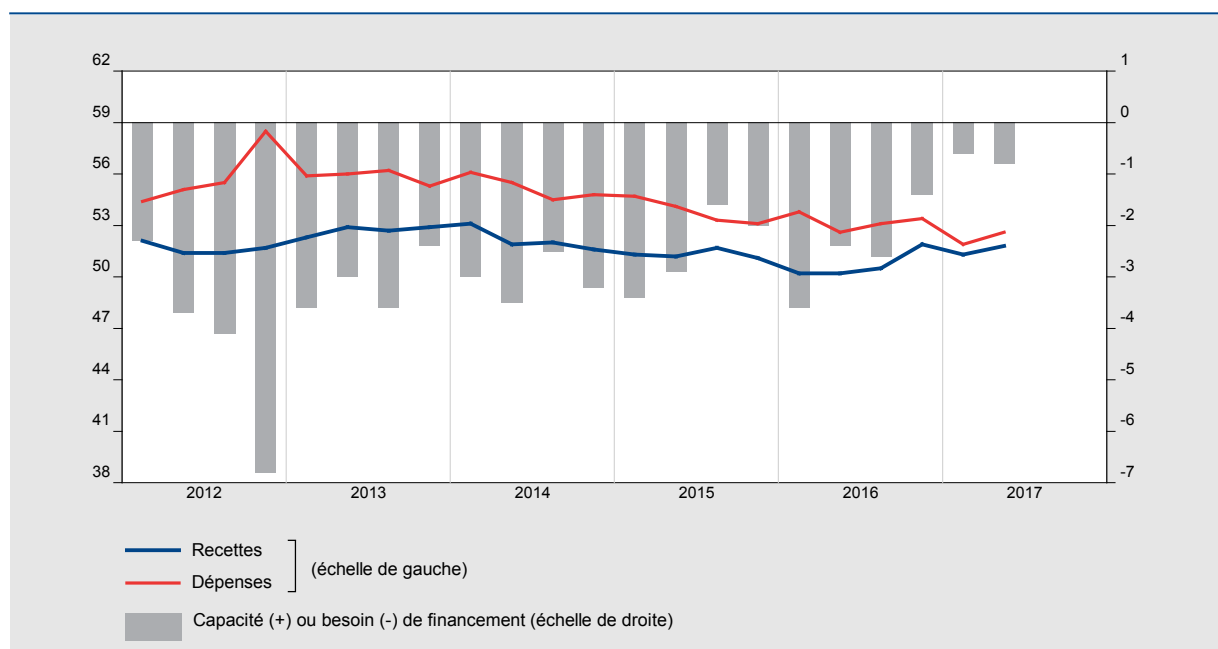
Au terme du deuxième trimestre de 2017, le solde de financement des administrations publiques établi selon le SEC 2010 est ressorti à -0,8 % du PIB, contre -0,6 % du PIB le trimestre précédent.

Les recettes publiques se sont élevées à 51,8 % du PIB, contre 51,3 % du PIB le trimestre précédent. Les dépenses, quant à elles, se sont chiffrées à 52,6 % du PIB, contre 51,9 % du PIB le trimestre précédent.

Par rapport au premier trimestre de 2017, les recettes et les dépenses se sont toutes deux inscrites en hausse. Malgré une évolution assez positive des recettes fiscales et parafiscales, la croissance a été légèrement plus marquée du côté des dépenses, en raison d'une expansion relativement importante des transferts courants et des transferts en capital. Ces évolutions ont induit une légère dégradation du solde de financement des administrations publiques au cours du trimestre sous revue.

GRAPHIQUE 3 RECETTES, DÉPENSES ET SOLDE DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(pourcentages du PIB, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)



Source: ICN.

### Solde de financement de l'économie belge positif

À l'instar du solde des administrations publiques, les soldes sectoriels mesurent la capacité ou le besoin de financement de chacun des grands secteurs institutionnels de l'économie. Un solde positif signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de ses ressources et de ses dépenses, le secteur considéré a la possibilité d'augmenter ses actifs financiers et/ou de réduire ses engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières.

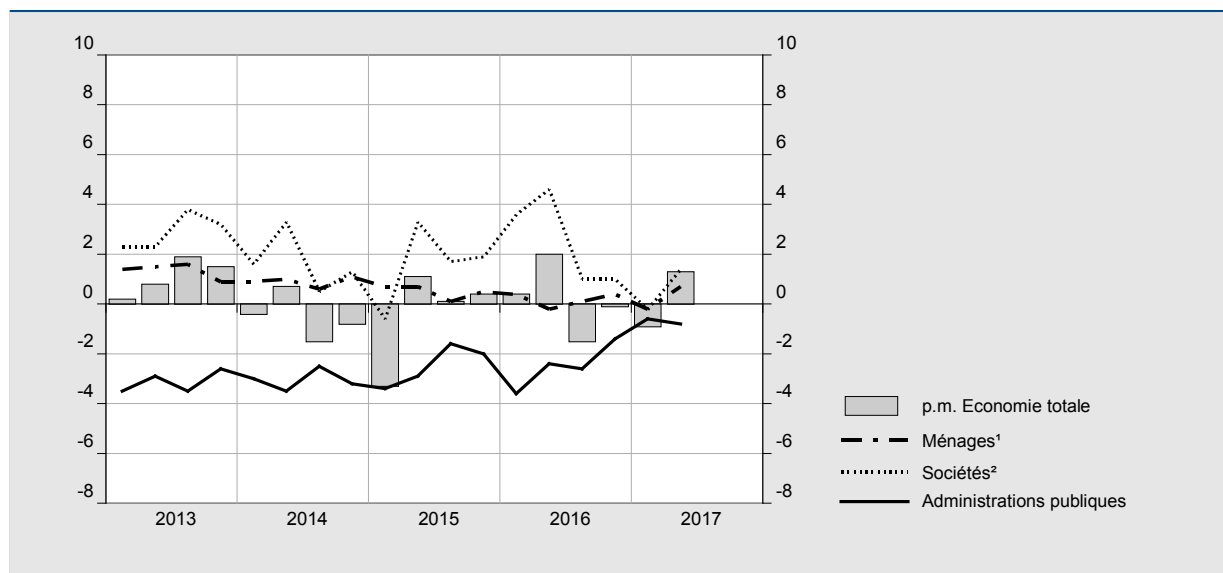
Au cours du trimestre sous revue, le solde de financement des administrations publiques, mesuré en pourcentage du PIB, s'est détérioré pour s'établir à -0,8 % du PIB, contre -0,6 % au trimestre précédent. Le solde de financement des ménages, traditionnellement en surplus, s'est établi à 0,7 % du PIB, soit en augmentation par rapport au premier trimestre de 2017. Quant au solde de financement des sociétés, il a également progressé par rapport au trimestre précédent, pour ressortir à 1,4 % du PIB.



Au total, l'économie belge – tous secteurs confondus – a dégagé un solde positif de 1,3 % du PIB au deuxième trimestre de 2017.

#### GRAPHIQUE 4 SOLDES SECTORIELS

(pourcentages du PIB, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)



Source : ICN.

1 Y compris les ISBL au service des ménages.

2 Sociétés non financières et sociétés financières.



## Tableaux



# 1. COMPTES NON FINANCIERS DES MÉNAGES, PRINCIPAUX INDICATEURS, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

## 1.1 DONNÉES BRUTES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
			IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
Revenu disponible brut	238.135,9	243.825,8	59.343,0	56.865,6	64.940,7	56.376,7	59.952,9	57.881,9	66.288,6	58.446,5	61.208,8	59.375,7	68.762,1
Rémunération des salariés (reçues)	212.484,4	215.226,1	57.852,1	50.871,1	54.941,5	48.376,2	58.295,6	51.467,7	55.543,3	49.196,8	59.018,3	52.358,2	57.407,5
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	49.655,2	50.114,1	12.645,4	11.992,6	12.576,1	12.303,1	12.783,4	12.090,1	12.681,7	12.413,9	12.928,4	12.375,1	12.990,4
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	28.762,6	28.218,0	5.565,5	4.759,9	13.200,9	5.613,9	5.187,9	4.845,7	12.728,4	5.466,1	5.177,8	4.653,5	13.962,6
Transferts sociaux nets <sup>1</sup>	803,8	3.383,5	-2.330,8	225,3	1.245,9	1.513,6	-2.181,0	449,5	1.934,7	2.421,4	-1.422,1	1.155,5	1.835,2
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	53.570,1	53.115,9	14.389,2	10.983,3	17.023,7	11.430,1	14.133,0	10.971,1	16.599,5	11.051,7	14.493,6	11.166,6	17.433,6
Dépenses de consommation finale	209.888,1	216.574,3	53.822,0	49.797,8	52.671,2	52.574,1	54.845,0	51.119,7	54.578,3	54.473,9	56.402,4	52.893,8	56.069,2
Épargne brute	28.247,8	27.251,5	5.521,0	7.067,8	12.269,5	3.802,6	5.107,9	6.762,2	11.710,3	3.972,6	4.806,4	6.481,9	12.692,9
Formation brute de capital fixe	23.821,9	24.479,2	6.126,6	6.024,7	5.807,3	5.844,6	6.145,3	5.918,2	6.144,2	6.159,6	6.257,2	6.142,3	6.189,8
<b>Indicateurs clés:</b>													
Taux d'épargne (p.c.)	11,9	11,2	9,3	12,4	18,9	6,7	8,5	11,7	17,7	6,8	7,9	10,9	18,5
Taux d'investissement (p.c.)	10,0	10,0	10,3	10,6	8,9	10,4	10,3	10,2	9,3	10,5	10,2	10,3	9,0

**N.B.:** Y compris les ISBL au service des ménages.

<sup>1</sup> Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

## 1.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
			IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
Revenu disponible brut	238.117,0	243.862,1	59.607,6	59.274,2	59.402,0	59.329,0	60.111,8	60.399,1	60.603,0	61.235,3	61.624,7	61.923,5	63.241,4
Rémunération des salariés (reçues)	212.462,4	215.267,2	52.961,8	52.975,5	53.101,1	52.992,5	53.393,3	53.652,8	53.553,8	53.869,3	54.191,3	54.523,3	55.379,4
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	49.655,2	50.114,0	12.343,6	12.342,8	12.413,4	12.442,5	12.456,5	12.450,9	12.511,0	12.547,2	12.604,9	12.724,2	12.820,2
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	28.765,5	28.213,7	7.544,7	7.130,9	7.165,1	7.344,5	7.125,0	7.192,5	6.797,3	6.973,4	7.250,5	7.082,7	7.989,9
Transferts sociaux nets <sup>1</sup>	804,1	3.383,5	138,1	84,0	188,8	194,0	337,3	369,8	883,7	1.074,6	1.055,4	1.108,6	790,2
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	53.570,2	53.116,3	13.380,6	13.259,0	13.466,4	13.644,5	13.200,3	13.266,9	13.142,8	13.229,2	13.477,4	13.515,3	13.738,3
Dépenses de consommation finale	209.888,1	216.574,3	51.918,8	51.979,2	52.382,2	52.565,0	52.961,7	53.417,1	54.203,6	54.434,0	54.519,6	55.222,8	55.616,4
Épargne brute	28.228,9	27.287,8	7.688,8	7.295,0	7.019,8	6.764,0	7.150,1	6.982,0	6.399,4	6.801,3	7.105,1	6.700,7	7.625,0
Formation brute de capital fixe	23.822,0	24.479,1	6.016,7	6.003,3	5.885,4	5.898,8	6.034,5	5.999,9	6.118,1	6.213,5	6.147,6	6.212,0	6.177,2
<b>Indicateurs clés:</b>													
Taux d'épargne (p.c.)	11,9	11,2	12,9	12,3	11,8	11,4	11,9	11,6	10,6	11,1	11,5	10,8	12,1
Taux d'investissement (p.c.)	10,0	10,0	10,1	10,1	9,9	9,9	10,0	9,9	10,1	10,1	10,0	10,0	9,8

**N.B.:** Y compris les ISBL au service des ménages.

<sup>1</sup> Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

### 1.3 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport au trimestre précédent, sauf mention contraire)

	2014	2015				2016				2017	
	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
Revenu disponible brut	1,4	-0,6	0,2	-0,1	1,3	0,5	0,3	1,0	0,6	0,5	2,1
<i>Contribution à la croissance du revenu disponible brut: <sup>1</sup></i>											
Rémunération des salariés (reçues)	0,4	0,0	0,2	-0,2	0,7	0,4	-0,2	0,5	0,5	0,5	1,4
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	0,5	-0,7	0,1	0,3	-0,4	0,1	-0,7	0,3	0,5	-0,3	1,5
Transferts sociaux nets <sup>2</sup>	0,2	-0,1	0,2	0,0	0,2	0,1	0,9	0,3	0,0	0,1	-0,5
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	0,3	0,2	-0,3	-0,3	0,7	-0,1	0,2	-0,1	-0,4	-0,1	-0,4
Dépenses de consommation finale	0,4	0,1	0,8	0,3	0,8	0,9	1,5	0,4	0,2	1,3	0,7
Epargne brute	9,2	-5,1	-3,8	-3,6	5,7	-2,4	-8,3	6,3	4,5	-5,7	13,8
Formation brute de capital fixe	1,3	-0,2	-2,0	0,2	2,3	-0,6	2,0	1,6	-1,1	1,0	-0,6

**N.B.:** Y compris les ISBL au service des ménages.

<sup>1</sup> La contribution d'une composante à la croissance de l'agrégat dont elle fait partie est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

<sup>2</sup> Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

## 2. COMPTES NON FINANCIERS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES, PRINCIPAUX INDICATEURS, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

### 2.1 DONNÉES BRUTES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
				IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
Valeur ajoutée brute	227.383,8	233.659,6	57.578,0	54.461,8	57.408,1	55.653,8	59.860,1	56.083,5	59.239,2	56.971,9	61.365,0	58.375,0	61.500,8
Rémunération des salariés (payées)	139.694,5	140.950,1	38.770,5	32.872,2	36.082,7	31.577,6	39.162,0	33.301,0	36.453,1	31.872,1	39.323,9	33.888,1	37.860,8
Autres impôts moins subventions sur la production	-7.960,3	-7.785,3	-1.933,5	-1.996,2	-1.981,1	-2.015,9	-1.967,1	-1.950,5	-1.913,7	-1.949,3	-1.971,8	-2.062,0	-2.075,4
Excédent brut d'exploitation	95.649,9	100.495,0	20.741,0	23.585,8	23.306,6	26.092,2	22.665,3	24.733,1	24.699,8	27.049,2	24.012,9	26.548,8	25.715,4
Formation brute de capital fixe	58.170,8	61.711,0	15.794,6	14.896,1	13.843,8	13.347,6	16.083,3	13.690,6	14.809,1	15.854,4	17.356,9	14.473,0	15.770,8
<b>Indicateurs clefs:</b>													
Taux de marge (p.c.) <sup>1</sup>	42,1	43,0	36,0	43,3	40,6	46,9	37,9	44,1	41,7	47,5	39,1	45,5	41,8
Taux d'investissement (p.c.)	25,6	26,4	27,4	27,4	24,1	24,0	26,9	24,4	25,0	27,8	28,3	24,8	25,6

<sup>1</sup> Le taux de marge des sociétés non financières se définit comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). Pour une définition plus détaillée, se référer à la note explicative en fin de publication.

### 2.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
				IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
Valeur ajoutée brute	227.382,6	233.659,1	55.331,8	56.040,0	56.601,7	57.214,0	57.526,9	57.772,5	58.379,3	58.598,1	58.909,2	60.120,0	60.623,0
Rémunération des salariés (payées)	139.671,5	140.990,6	34.801,8	34.779,9	34.812,4	34.917,3	35.161,9	35.273,4	35.049,8	35.238,1	35.429,3	35.814,0	36.441,8
Autres impôts moins subventions sur la production	-7.960,4	-7.785,2	-1.969,4	-1.980,9	-1.988,5	-1.988,7	-2.002,3	-1.928,8	-1.925,3	-1.925,0	-2.006,1	-2.058,0	-2.088,4
Excédent brut d'exploitation	95.671,5	100.453,8	22.499,5	23.240,9	23.777,8	24.285,5	24.367,3	24.428,0	25.254,8	25.285,0	25.486,0	26.364,0	26.269,5
Formation brute de capital fixe	58.170,7	61.711,0	13.989,0	16.097,3	13.656,6	14.149,3	14.267,5	14.717,5	14.872,3	16.695,2	15.426,0	15.550,4	15.832,1
<b>Indicateurs clefs:</b>													
Taux de marge (p.c.) <sup>1</sup>	42,1	43,0	40,7	41,5	42,0	42,4	42,4	42,3	43,3	43,1	43,3	43,9	43,3
Taux d'investissement (p.c.)	25,6	26,4	25,3	28,7	24,1	24,7	24,8	25,5	25,5	28,5	26,2	25,9	26,1

<sup>1</sup> Le taux de marge des sociétés non financières se définit comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). Pour une définition plus détaillée, se référer à la note explicative en fin de publication.

### 2.3 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport au trimestre précédent)

	2014	2015				2016				2017	
	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
Valeur ajoutée brute	0,5	1,3	1,0	1,1	0,5	0,4	1,1	0,4	0,5	2,1	0,8
Rémunérations des salariés et autres impôts moins subventions sur la production	0,3	-0,1	0,1	0,3	0,7	0,6	-0,7	0,6	0,3	1,0	1,8
dont rémunérations des salariés (payées)	0,5	-0,1	0,1	0,3	0,7	0,3	-0,6	0,5	0,5	1,1	1,8
Excédent brut d'exploitation	0,8	3,3	2,3	2,1	0,3	0,2	3,4	0,1	0,8	3,4	-0,4
Formation brute de capital fixe	-8,3	15,1	-15,2	3,6	0,8	3,2	1,1	12,3	-7,6	0,8	1,8

## 3. COMPTES NON FINANCIERS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, PRINCIPAUX INDICATEURS, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

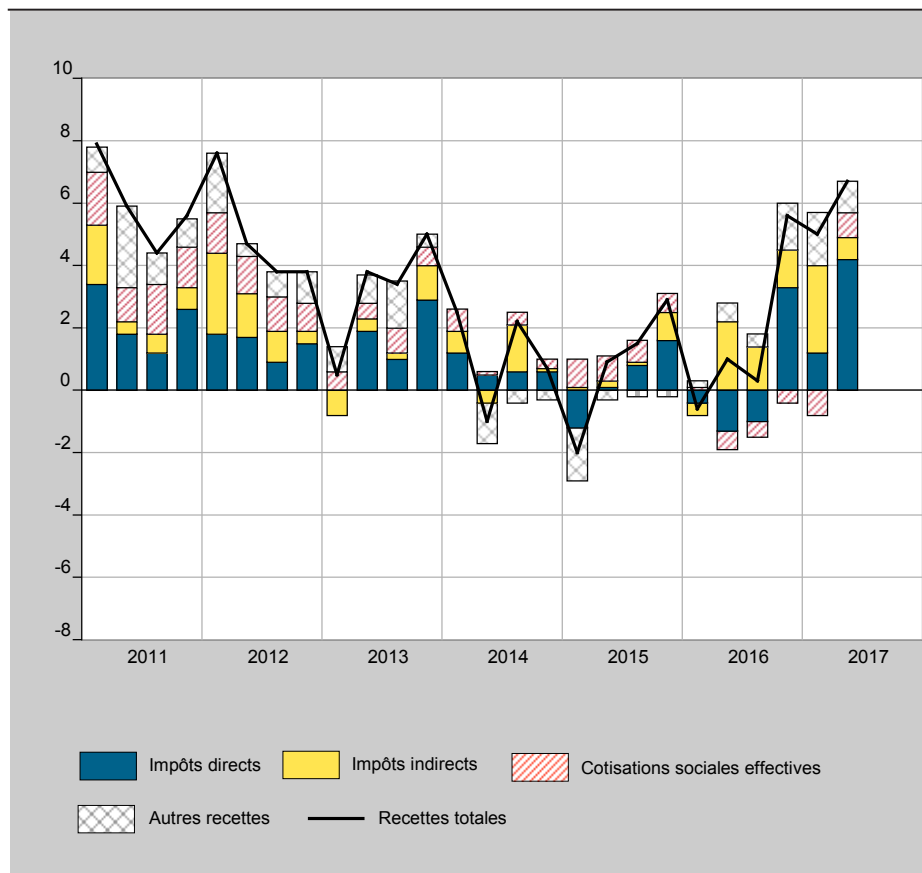
## 3.1 TABLEAU SYNOPTIQUE DES RECETTES, DÉPENSES ET CAPACITÉ OU BESOIN DE FINANCEMENT DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, données brutes)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017		
				IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
<b>Recettes</b>														
Recettes fiscales et parafiscales	183.193,6	185.201,5	52.224,5	39.367,6	49.060,7	40.739,8	54.026,1	39.038,4	49.243,6	40.452,7	56.466,9	40.644,2	52.685,5	
Impôts directs	68.028,7	68.660,4	20.442,1	12.164,9	20.943,7	13.527,2	21.393,3	11.956,7	20.236,7	13.060,0	23.407,0	12.511,2	22.617,2	
Ménages	53.159,3	52.681,6	14.298,4	10.868,1	16.921,4	11.337,1	14.032,9	10.856,6	16.476,9	10.955,7	14.392,2	11.048,7	17.313,2	
Sociétés	13.878,1	14.945,5	5.829,6	1.085,4	3.743,0	1.996,9	7.052,9	892,7	3.460,9	1.899,7	8.692,2	1.245,9	4.998,7	
Autres secteurs	991,3	1.033,3	314,1	211,4	279,3	193,2	307,5	207,4	298,9	204,6	322,6	216,6	305,3	
Impôts indirects	52.828,1	55.288,2	14.404,6	12.235,7	12.784,9	12.881,5	14.926,1	12.038,4	14.011,3	13.562,1	15.676,5	13.333,1	14.433,0	
Cotisations sociales effectives	58.699,3	57.906,4	16.370,8	14.237,9	14.544,9	13.217,8	16.698,8	14.291,4	14.216,9	12.964,8	16.433,4	13.935,2	14.683,2	
Impôts en capital	3.637,5	3.346,5	1.007,0	729,1	787,2	1.113,3	1.007,9	751,9	778,7	865,8	950,0	864,7	952,1	
Cotisations sociales imputées	9.242,0	9.535,7	2.370,1	2.328,2	2.304,4	2.298,6	2.310,7	2.340,8	2.370,1	2.398,6	2.426,3	2.453,1	2.473,2	
Intérêts reçus	1.398,9	1.375,9	355,9	354,6	347,4	350,2	346,6	344,2	342,0	339,7	350,0	345,1	342,0	
Autres revenus de la propriété	2.236,0	2.409,1	297,9	418,4	1.392,8	111,7	313,1	373,3	1.512,7	124,8	398,4	419,3	1.659,2	
Transferts courants en provenance des autres secteurs	3.252,0	3.041,9	887,6	784,4	935,9	766,4	765,6	762,5	743,0	743,0	774,9	768,4	840,6	
Ventes courantes de biens et services produits	11.190,8	12.374,8	2.770,8	2.767,4	2.778,2	2.803,1	2.842,0	2.895,1	3.133,0	3.163,6	3.183,0	3.191,2	3.197,3	
Transferts en capital en provenance des autres secteurs	200,8	630,3	56,1	49,4	49,9	48,6	52,8	56,1	58,9	59,9	455,6	280,8	69,5	
<b>Total Recettes</b>	<b>210.714,1</b>	<b>214.569,2</b>	<b>58.962,8</b>	<b>46.069,9</b>	<b>56.869,1</b>	<b>47.118,3</b>	<b>60.656,9</b>	<b>45.810,4</b>	<b>57.421,9</b>	<b>47.282,3</b>	<b>64.055,0</b>	<b>48.102,1</b>	<b>61.267,4</b>	
<b>Dépenses</b>														
Dépenses courantes à l'exclusion des charges d'intérêts	193.637,9	199.005,4	48.618,0	48.795,6	49.083,9	46.278,8	49.479,4	49.353,3	49.866,8	48.119,4	51.665,9	50.026,8	51.908,8	
Rémunérations des salariés	51.170,0	52.608,1	13.506,5	12.520,9	13.214,1	11.858,2	13.576,8	12.768,6	13.396,6	12.344,0	14.098,9	13.108,8	13.740,7	
Consommation intermédiaire et impôts payés	16.749,3	16.874,6	4.594,1	4.004,6	4.077,1	4.071,1	4.596,4	3.983,9	4.118,9	3.993,1	4.778,6	3.962,6	4.274,4	
Subventions aux entreprises	13.823,5	13.748,1	3.448,5	3.460,1	3.463,1	3.457,3	3.442,9	3.419,9	3.417,5	3.435,8	3.474,9	3.534,7	3.579,6	
Prestations sociales	103.534,8	106.632,4	25.160,0	25.771,6	26.674,5	25.314,0	25.774,7	26.257,4	27.365,9	26.350,3	26.658,8	27.070,8	28.151,4	
En espèces	70.651,8	72.787,7	16.914,3	17.242,8	18.603,3	17.496,5	17.309,2	17.522,4	19.050,6	18.276,5	17.938,3	17.967,8	19.517,3	
En nature fournies par des producteurs marchands	32.883,0	33.844,7	8.245,7	8.528,9	8.071,2	7.817,5	8.465,5	8.735,0	8.315,3	8.073,8	8.720,5	9.103,1	8.634,1	
Transferts courants aux ménages et aux ISBLSM	3.048,7	3.437,6	668,6	1.225,8	597,2	710,0	515,6	1.281,0	670,6	767,7	718,3	1.093,4	1.059,8	
Transferts courants aux entreprises	272,4	229,2	61,5	66,8	69,5	69,4	66,7	61,3	57,5	55,5	55,0	56,3	57,2	
Transferts courants au reste du monde	5.039,2	5.475,4	1.178,8	1.745,7	988,4	798,8	1.506,3	1.581,2	839,8	1.173,0	1.881,4	1.200,1	1.045,7	
Charges d'intérêts	12.420,3	12.138,8	3.288,5	3.213,6	3.078,1	3.097,4	3.031,1	3.020,3	3.036,9	3.115,8	2.965,8	2.806,2	2.761,0	
Dépenses en capital	14.800,4	13.956,9	4.201,0	3.777,2	3.784,2	3.605,9	3.633,0	3.454,2	3.573,9	3.246,9	3.681,7	3.180,3	3.661,8	
Formation brute de capital fixe	9.627,1	9.389,7	2.495,4	2.392,8	2.368,7	2.437,4	2.428,2	2.291,8	2.284,6	2.324,4	2.488,8	2.373,9	2.486,6	
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	25,1	-7,2	-23,1	1,6	33,3	-5,2	-4,6	10,0	-9,3	-16,1	8,2	-20,0	-19,8	
Transferts en capital aux autres secteurs	5.148,2	4.574,4	1.728,7	1.382,8	1.382,2	1.173,7	1.209,4	1.152,4	1.298,6	938,6	1.184,7	826,4	1.195,0	
<b>Total Dépenses</b>	<b>220.858,6</b>	<b>225.101,1</b>	<b>56.107,5</b>	<b>55.786,6</b>	<b>55.946,1</b>	<b>52.982,1</b>	<b>56.143,5</b>	<b>55.827,7</b>	<b>56.477,7</b>	<b>54.481,9</b>	<b>58.313,4</b>	<b>56.013,1</b>	<b>58.331,6</b>	
<b>Epargne brute</b>	<b>817,6</b>	<b>-551,9</b>	<b>5.993,2</b>	<b>-6.717,8</b>	<b>3.870,0</b>	<b>-3.419,8</b>	<b>7.085,7</b>	<b>-7.371,2</b>	<b>3.680,6</b>	<b>-4.878,6</b>	<b>8.017,7</b>	<b>-5.876,4</b>	<b>5.576,0</b>	
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>-10.144,5</b>	<b>-10.531,9</b>	<b>2.855,3</b>	<b>-9.716,7</b>	<b>923,0</b>	<b>-5.863,9</b>	<b>4.513,5</b>	<b>-10.017,3</b>	<b>944,2</b>	<b>-7.199,7</b>	<b>5.741,5</b>	<b>-7.911,1</b>	<b>2.935,8</b>	
<b>Solde primaire</b>	<b>2.275,8</b>	<b>1.606,9</b>	<b>6.143,8</b>	<b>-6.503,1</b>	<b>4.001,1</b>	<b>-2.766,5</b>	<b>7.544,6</b>	<b>-6.997,0</b>	<b>3.981,1</b>	<b>-4.083,9</b>	<b>8.707,3</b>	<b>-5.104,9</b>	<b>5.696,8</b>	

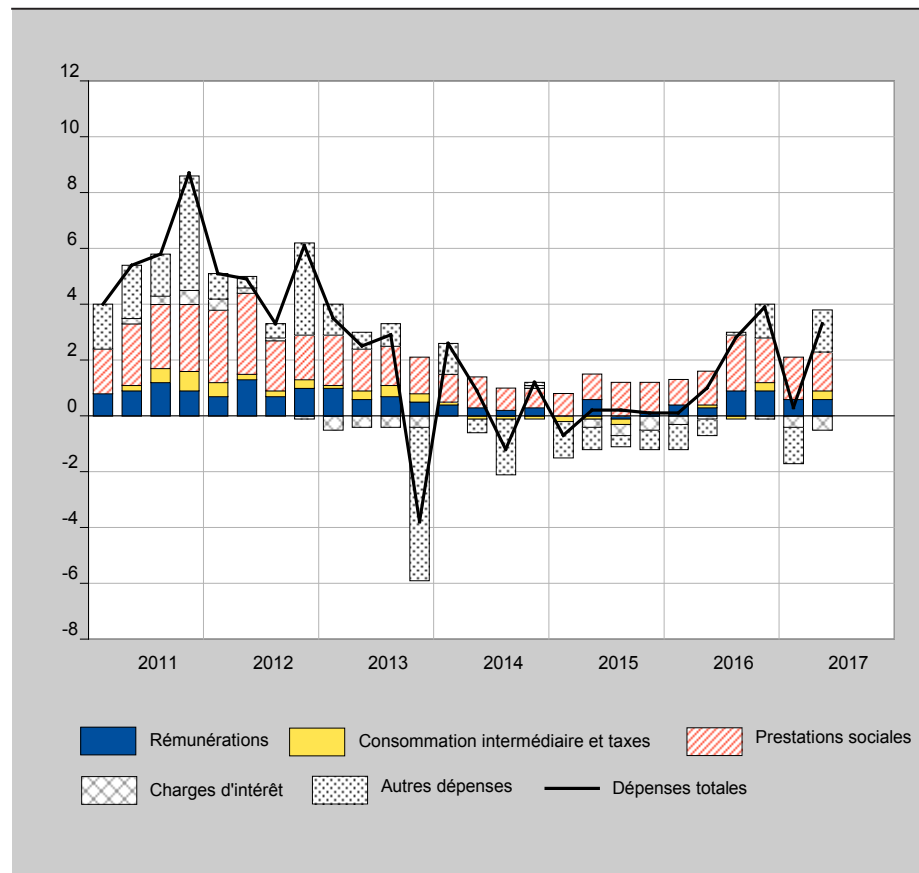


GRAPHIQUE 5 RECETTES  
(points de pourcentages, donnée brutes)



Source: ICN.

GRAPHIQUE 6 DÉPENSES  
(points de pourcentages, donnée brutes)



Source: ICN.

### 3.3 RECETTES ET DÉPENSES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
			IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
<b>Recettes</b>													
Impôts directs	68.029,0	68.660,5	16.656,0	16.636,6	17.011,9	17.339,4	17.041,1	16.536,4	16.735,5	17.152,6	18.236,0	18.307,8	18.856,0
Impôts indirects	52.828,1	55.288,4	13.092,4	13.088,5	12.830,1	13.336,4	13.573,1	12.898,5	14.074,7	14.052,6	14.262,6	14.292,5	14.500,9
Cotisations sociales effectives	58.699,4	57.906,4	14.376,2	14.639,5	14.682,6	14.710,2	14.667,1	14.708,6	14.345,5	14.417,0	14.435,3	14.367,7	14.800,7
Autres recettes	31.155,2	32.719,0	7.913,3	7.657,9	7.798,7	7.895,3	7.803,3	7.826,0	8.075,5	8.142,1	8.675,4	8.615,4	8.538,5
<b>Total Recettes</b>	<b>210.711,7</b>	<b>214.574,3</b>	<b>52.037,9</b>	<b>52.022,5</b>	<b>52.323,3</b>	<b>53.281,3</b>	<b>53.084,6</b>	<b>51.969,5</b>	<b>53.231,2</b>	<b>53.764,3</b>	<b>55.609,3</b>	<b>55.583,4</b>	<b>56.696,1</b>
<b>Dépenses</b>													
Rémunérations des salariés	51.170,9	52.608,8	12.780,2	12.706,6	12.924,7	12.700,6	12.839,0	12.974,0	13.098,6	13.214,8	13.321,4	13.327,8	13.436,8
Consommation intermédiaire et impôts payés	16.749,2	16.874,5	4.218,4	4.179,6	4.173,6	4.206,2	4.189,8	4.211,4	4.210,3	4.180,5	4.272,3	4.285,4	4.334,4
Prestations sociales	103.534,8	106.632,4	25.484,1	25.694,6	25.826,2	25.906,4	26.107,6	26.247,5	26.512,3	26.890,1	26.982,5	27.092,3	27.294,0
Charges d'intérêts	12.420,3	12.138,8	3.277,1	3.249,0	3.093,4	3.057,1	3.020,8	3.053,4	3.052,8	3.075,9	2.956,7	2.837,9	2.776,5
Autres dépenses	36.984,0	36.847,1	9.537,4	9.688,8	9.246,5	9.054,6	8.994,1	9.235,2	8.872,2	9.144,4	9.595,3	8.675,9	9.744,2
<b>Total Dépenses</b>	<b>220.859,2</b>	<b>225.101,6</b>	<b>55.297,2</b>	<b>55.518,6</b>	<b>55.264,4</b>	<b>54.924,9</b>	<b>55.151,3</b>	<b>55.721,5</b>	<b>55.746,2</b>	<b>56.505,7</b>	<b>57.128,2</b>	<b>56.219,3</b>	<b>57.585,9</b>
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>-10.147,5</b>	<b>-10.527,3</b>	<b>-3.259,3</b>	<b>-3.496,1</b>	<b>-2.941,1</b>	<b>-1.643,6</b>	<b>-2.066,7</b>	<b>-3.752,0</b>	<b>-2.515,0</b>	<b>-2.741,4</b>	<b>-1.518,9</b>	<b>-635,9</b>	<b>-889,8</b>

### 3.4 RECETTES ET DÉPENSES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport à la période précédente, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
			IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
<b>Recettes</b>													
Impôts directs	1,3	0,9	0,5	-0,1	2,3	1,9	-1,7	-3,0	1,2	2,5	6,3	0,4	3,0
Impôts indirects	1,4	4,7	-1,2	0,0	-2,0	3,9	1,8	-5,0	9,1	-0,2	1,5	0,2	1,5
Cotisations sociales effectives	2,7	-1,4	0,1	1,8	0,3	0,2	-0,3	0,3	-2,5	0,5	0,1	-0,5	3,0
Autres recettes	-3,6	5,0	-1,5	-3,2	1,8	1,2	-1,2	0,3	3,2	0,8	6,5	-0,7	-0,9
<b>Total Recettes</b>	<b>0,9</b>	<b>1,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,6</b>	<b>1,8</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>2,4</b>	<b>1,0</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>2,0</b>
<b>Dépenses</b>													
Rémunérations des salariés	0,6	2,8	0,3	-0,6	1,7	-1,7	1,1	1,1	1,0	0,9	0,8	0,0	0,8
Consommation intermédiaire et impôts payés	-1,6	0,7	-0,8	-0,9	-0,1	0,8	-0,4	0,5	0,0	-0,7	2,2	0,3	1,1
Prestations sociales	2,2	3,0	0,7	0,8	0,5	0,3	0,8	0,5	1,0	1,4	0,3	0,4	0,7
Charges d'intérêts	-4,8	-2,3	0,8	-0,9	-4,8	-1,2	-1,2	1,1	0,0	0,8	-3,9	-4,0	-2,2
Autres dépenses	-4,5	-0,4	3,8	1,6	-4,6	-2,1	-0,7	2,7	-3,9	3,1	4,9	-9,6	12,3
<b>Total Dépenses</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,0</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>2,4</b>

#### 4. SOLDES NON FINANCIERS DES MÉNAGES, DES SOCIÉTÉS ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

##### 4.1 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros)

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
			IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des ménages <sup>1</sup>	1.982,4	677,9	1.143,0	819,7	606,7	73,0	483,0	427,0	-232,0	75,8	407,1	-170,4	749,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des sociétés <sup>2</sup>	6.483,5	10.726,5	1.342,0	-710,0	3.503,2	1.719,6	1.970,7	3.728,4	4.918,3	1.040,6	1.039,2	-209,8	1.550,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques	-10.147,9	-10.527,6	-3.259,1	-3.496,0	-2.941,5	-1.643,6	-2.066,8	-3.752,2	-2.515,1	-2.741,5	-1.518,8	-636,1	-889,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de l'économie totale	-1.682,0	876,8	-774,1	-3.386,3	1.168,4	149,0	386,9	403,2	2.171,2	-1.625,1	-72,5	-1.016,3	1.410,2

<sup>1</sup> Y compris les ISBL au service des ménages.

<sup>2</sup> Sociétés non financières et sociétés financières.

##### 4.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DU PIB

	2015	2016	2014	2015				2016				2017	
			IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des ménages <sup>1</sup>	0,5	0,2	1,1	0,8	0,6	0,1	0,5	0,4	-0,2	0,1	0,4	-0,2	0,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des sociétés <sup>2</sup>	1,6	2,5	1,3	-0,7	3,4	1,7	1,9	3,6	4,6	1,0	1,0	-0,2	1,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques	-2,5	-2,5	-3,2	-3,4	-2,9	-1,6	-2,0	-3,6	-2,4	-2,6	-1,4	-0,6	-0,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de l'économie totale	-0,4	0,2	-0,8	-3,3	1,1	0,1	0,4	0,4	2,0	-1,5	-0,1	-0,9	1,3

<sup>1</sup> Y compris les ISBL au service des ménages.

<sup>2</sup> Sociétés non financières et sociétés financières.



# Note explicative

## 1. Cadre général

Les comptes non financiers des secteurs institutionnels, estimés à prix courants, constituent une vaste base de données, intégrée et cohérente, qui comprend, pour chaque secteur (ménages, sociétés et administrations publiques) la séquence complète de ses comptes. Celle-ci décrit les opérations de production, les opérations de formation des revenus et de redistribution de ces derniers, notamment par l'intermédiaire de l'intervention des pouvoirs publics, ainsi que les opérations d'utilisation des revenus sous forme de consommation, d'épargne ou d'investissement. Au final, le compte de chaque secteur institutionnel débouche sur un solde qui correspond à sa capacité ou à son besoin de financement.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont constitués en complétant l'information statistique déjà disponible - notamment les comptes nationaux trimestriels et les comptes des administrations publiques - par des estimations développées par ailleurs.

Les comptes trimestriels des secteurs sont particulièrement denses et étendus. L'ICN a fait le choix, dans un souci didactique, de mettre en évidence une sélection d'indicateurs, ainsi que leurs principales composantes. Après la fin des premier et troisième trimestres, les comptes et ces indicateurs sont publiés avec un délai de 105 jours calendrier. Après les deuxième et quatrième trimestres, afin d'assurer la cohérence avec les comptes des administrations publiques, les comptes des secteurs trimestriels sont publiés avec un délai de 120 jours calendrier.

## 2. Indicateurs clefs

Les indicateurs retenus sont au nombre de quatre:

- le **taux d'épargne brut des ménages** qui est défini comme l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages à la pension). Les concepts d'épargne et de revenu peuvent être exprimés en termes nets ou bruts selon que leur mesure est ou n'est pas amputée par l'amortissement du stock de capital, lequel consiste principalement dans les logements neufs construits par les ménages. Dans les comptes nationaux belges, les concepts bruts sont privilégiés. L'épargne correspond à la différence entre le revenu disponible brut des ménages (après impôts directs) et leurs dépenses de consommation finale. L'épargne est donc mesurée avant la prise en compte des dépenses d'investissement. Le SEC 2010 envisage en effet l'épargne comme un moyen de financer l'investissement qu'il soit de nature financière ou immobilière. Ce n'est qu'après avoir déduit la formation brutes de capital fixe des ménages (ainsi que d'autres dépenses en capital plus marginales) que l'on mesure la capacité de financement c'est-à-dire la capacité des ménages à constituer des actifs financiers et/ou à réduire les engagements financiers qu'ils ont contractés (cf. infra);

- le **taux d'investissement brut des ménages** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension);
- le **taux de marge des sociétés non financières** qui est défini comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). A noter que l'excédent brut d'exploitation est calculé notamment avant la prise en compte des revenus nets de la propriété et avant le versement des impôts directs. Il ne tient non plus pas compte des pertes ou des gains en capital réalisés sur les actifs financiers.
- le **taux d'investissement brut des sociétés non financières** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.

Les quatre indicateurs mentionnés ci-dessus sont ceux qui ont été sélectionnés par Eurostat pour mettre en évidence l'information statistique contenue dans les comptes trimestriels établis pour l'ensemble de l'Union européenne et pour la zone euro<sup>1</sup>.

Aucun indicateur spécifique aux sociétés financières n'a été retenu dans la mesure où les comptes non financiers de ces sociétés reposent sur une information trimestrielle plus limitée et sont par conséquent jugés moins pertinents.

Les indicateurs sélectionnés présentent de fortes fluctuations de trimestre à trimestre, de sorte qu'une interprétation économique valable ne peut se faire qu'en comparant les évolutions des séries trimestrielles brutes à un an d'écart ou en considérant les évolutions à un trimestre d'écart des séries corrigées des variations saisonnières et, le cas échéant, des effets de calendrier. Tant les indicateurs bruts que leurs équivalents corrigés des variations saisonnières et des effets de calendrier sont publiés. **Les commentaires repris en début de publication portent sur les indicateurs désaisonnalisés.**

Les quatre indicateurs retenus sont complétés par le **besoin ou la capacité de financement des secteurs** de l'économie belge (ménages, ensemble des sociétés qu'elles soient non financières ou financières et administrations publiques). Les soldes sont présentés en données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Ils peuvent être exprimés en pourcentage du PIB, lui aussi désaisonné.

### 3. Composition détaillée des rubriques des comptes des ménages et des sociétés non financières

Le tableau suivant détaille la composition précise, selon la nomenclature SEC 2010, des postes figurant dans les différents tableaux relatifs aux comptes des ménages et aux comptes de sociétés non financières: au besoin, " /R "<sup>2</sup> fait référence à un poste repris en tant que ressources (c'est-à-dire une recette) du compte envisagé et " /U "<sup>3</sup> fait référence à un poste repris en tant qu'emplois (soit une dépense) dans le compte. Dans les tableaux, le terme " net " fait d'ailleurs référence à la différence entre les montants qui figurent en ressources et ceux qui figurent en emplois pour un même poste.

<sup>1</sup> Ces comptes européens sont constitués au départ des comptes établis par chaque État membre. Les comptes européens sont disponibles sur le site d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat/web/sector-accounts/statistics-illustrated>.

<sup>2</sup> " R " fait référence au mot anglais " Resources ".

<sup>3</sup> " U " fait référence au mot anglais " Uses ".

TABLEAU 1 COMPTES NON FINANCIERS DES MÉNAGES  
(y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages)

	Codes SEC 2010 <sup>1</sup> (secteur S14 + secteur S15)
Revenu disponible brut <sup>2</sup>	B.6G+D.8/R avec B.6G=B.6+P.51C
Rémunération des salariés (reçues)	D.1/R
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	B.2+B.3+P.51c
evenus nets de la propriété et autres transferts courants nets	D.4/R-D.4/U+D.7/R-D.7/U
Transferts sociaux nets <sup>2</sup>	D.62/R-D.61/U+D.8/R
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	D.5/U
Dépenses de consommation finale	P.3
Épargne brute	B.8G = B.6G+D.8/R-P.3
Formation brute de capital fixe	P.51
<b>Indicateurs clefs</b>	
Taux d'épargne	B.8G / (B.6G+D.8/R)
Taux d'investissement	P.51 / (B.6G+D.8/R)

Source: ICN

- 1 Les extensions "/R" et "/U" font référence aux mots anglais "Resources" et "Uses" pour désigner respectivement une ressource ou un emploi dans la séquence du compte.  
2 Y compris l'ajustement pour la variation des droits des ménages à la pension.

TABLEAU 2 COMPTES NON FINANCIERS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

	Codes ESR 2010 <sup>1</sup> (sector S11)
Valeur ajoutée brute	B.1G met B.1G=B.1n+P.51C
Rémunération des salariés (payées)	D.1/U
Autres impôts moins subventions sur la production	D.29-D.39
Excédent brut d'exploitation	B.2G = B.2+P.51c; B.2G=B.1G-D.1/U-D.29+D.39
Formation brute de capital fixe	P.51
<b>Indicateurs clefs</b>	
Taux de marge	B.2G / B.1G
Taux d'investissement	P.51 / B.1G

Source: ICN

- 1 Les extensions "/R" et "/U" font référence aux mots anglais "Resources" et "Uses" pour désigner respectivement une ressource ou un emploi dans la séquence du compte.

## 4. Références méthodologiques

### COMPTES DE LA BELGIQUE

Une description détaillée des méthodes suivies en Belgique pour l'établissement des comptes trimestriels des secteurs peut être trouvée dans les documents suivants, disponibles sur le site internet de la BNB:

"Précisions méthodologiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des administrations publiques", (Avril 2007)<sup>1</sup>;

"Quarterly Non-Financial Accounts by Institutional Sector (QSA) in Belgium ESA 2010: Sources and Methods" (Mars 2016)<sup>2</sup>;

"Quarterly Non-Financial Accounts by Institutional Sector (QSA) in Belgium: Ex-post Quality Assessment and Development of Seasonally Adjusted Data" (Juin 2010)<sup>3</sup>.

"SEC 2010: le nouveau cadre de référence des comptes nationaux (septembre 2014)"<sup>4</sup>

### COMPTES EUROPÉENS

Sur le site d'Eurostat, le lecteur intéressé peut trouver un document résumant les sources et méthodes suivies par chaque Etat membre pour l'établissement des comptes trimestriels des secteurs. Ce document présente également les méthodes d'agrégation mises en place pour aboutir aux comptes européens:

"Quarterly Non-financial Sector Accounts - European Inventory of Sources and Methods - "<sup>5</sup>.

1 [http://www.nbb.be/doc/dg/E\\_method/M\\_NFA06IV.pdf](http://www.nbb.be/doc/dg/E_method/M_NFA06IV.pdf)

2 [http://www.nbb.be/doc/dg/E\\_method/qa\\_methodology\\_sec2010](http://www.nbb.be/doc/dg/E_method/qa_methodology_sec2010)

3 [http://www.nbb.be/doc/dg/E\\_method/M\\_b083-report.pdf](http://www.nbb.be/doc/dg/E_method/M_b083-report.pdf)

4 [http://www.nbb.be/doc/dg/f\\_method/M\\_SEC2010\\_FR.pdf](http://www.nbb.be/doc/dg/f_method/M_SEC2010_FR.pdf)

5 <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/499359/6294062/Quarterly-non-financial-sector-accounts-European-inventory-sources-and-methods-%28ESA95%29.pdf>



# Publications de l'ICN - Personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<https://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm>

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive NBB.Stat. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

## 1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît vers la mi-octobre. Elle consiste en tableaux détaillés sur la composition et la répartition du produit intérieur, le compte de production et d'exploitation, les principales catégories de dépenses, les comptes des secteurs, le stock de capital et le marché du travail.

## 2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats. Ils paraissent quatre fois par an, 120 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours. Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 60 jours après la fin du trimestre.

### 3. Comptes des secteurs institutionnels

Les comptes annuels des secteurs institutionnels sont repris dans la publication des comptes nationaux détaillés (voir point 1). Ils sont donc diffusés vers la mi-octobre dans la base de données NBB.Stat de la Banque nationale de Belgique.

La séquence complète et détaillée des comptes non financiers des secteurs est publiée. Les secteurs institutionnels sont les suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières (et sous-secteurs), les administrations publiques, les ménages, les ISBLSM, ainsi que le reste du monde.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont diffusés quatre fois par an, environ 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces comptes trimestriels sont cohérents avec leur équivalent annuel (voir ci-dessus) mais sont moins détaillés. L'accent y est mis sur les agrégats les plus pertinents, notamment au travers d'indicateurs clefs et de leurs composantes. Ces comptes reprennent également les comptes trimestriels des administrations publiques.

### 4. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont repris dans la publication relative aux comptes des secteurs institutionnels (voir point 3).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, à la mi-octobre, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

### 5. Tableaux ressources-emplois

A la fin de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

### 6. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

A la fin de chaque année, les comptes régionaux sont publiés. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionales, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres régionaux relatifs au compte du

secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété) et du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible).

## 7. Personnes de contact

Estimation "flash" du PIB, agrégats trimestriels et annuels (première estimation)

Yannick Rombauts      Tél. +32 2 221 26 93

e-mail: [qna@nbb.be](mailto:qna@nbb.be)

Comptes trimestriels des secteurs

Administrations publiques

Claude Modart      Tél. +32 2 221 30 26

e-mail: [claud.modart@nbb.be](mailto:claud.modart@nbb.be)

Autres secteurs et intégration globale

Béatrice Thiry      Tél. +32 2 221 55 34

e-mail: [beatrice.thiry@nbb.be](mailto:beatrice.thiry@nbb.be)

Comptes annuels détaillés et tableaux des ressources et des emplois

Hans De Dyn      Tél. +32 2 221 30 38

e-mail: [hans.dedyn@nbb.be](mailto:hans.dedyn@nbb.be)

Comptes des secteurs

Odile Biernaux      Tél. +32 2 221 30 44

e-mail: [odile.biernaux@nbb.be](mailto:odile.biernaux@nbb.be)

Comptes des administrations publiques

Claude Modart      Tél. +32 2 221 30 26

e-mail: [claud.modart@nbb.be](mailto:claud.modart@nbb.be)

Comptes régionaux et marché du travail (y compris les salaires)

Monica Maesele      Tél. +32 2 221 30 28

e-mail: [monica.maesele@nbb.be](mailto:monica.maesele@nbb.be)

Stock de capital

Isabelle Brumagne      Tél. +32 2 221 28 77

e-mail: [isabelle.brumagne@nbb.be](mailto:isabelle.brumagne@nbb.be)

Comptes satellite des ISBL

Odile Biernaux      Tél. +32 2 221 30 44

e-mail: [odile.biernaux@nbb.be](mailto:odile.biernaux@nbb.be)

Diffusion des séries

Kristof Segers      Tél. +32 2 221 38 70

e-mail : [kristof.segers@nbb.be](mailto:kristof.segers@nbb.be)

Supervision et coordination

Catherine Rigo      Tél. +32 2 221 44 08

e-mail : [catherine.rigo@nbb.be](mailto:catherine.rigo@nbb.be)



## Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le [calendrier de publication](#) des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.



## Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
n.d.a.	non dénommé ailleurs
p.m.	pour mémoire
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue





## Liste des abréviations

ASBL	Association sans but lucratif
BNB	Banque nationale de Belgique
ICN	Institut des comptes nationaux
ISBL	Institutions sans but lucratif
NACE-Bel	Nomenclature statistique des activités économiques dans les communautés européennes - Version belge
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
SEC	Système européen des comptes nationaux et régionaux
SNA	System of National Accounts
SIFIM	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés



#### Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "[e-service](#)", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

Via la rubrique "[Print-on-demand](#)", il y a la possibilité de commander une version papier de cette publication contre paiement.

#### Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux de la Banque nationale de Belgique.

Tél. +32 2 221 30 28 - Fax +32 2 221 32 30  
[nationalaccounts@nbb.be](mailto:nationalaccounts@nbb.be)

Editeur responsable

**Rudi Acx**

Chef du département Statistique générale

Banque nationale de Belgique

Société anonyme

RPM Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0203.201.340

Siège social: boulevard de Berlaimont 14 - BE-1000 Bruxelles

[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale

Couverture: BNB AG - Prepress & Image

Publié en octobre 2017